



LES GENETS - 17890 CHAILLEVETTE

0698951059

lepetitcarrousel@orange.fr

Fiche d'inscription 2024/2025

NOM : PRENOM.....

NE(E) LE : NATIONALITE.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

TEL PERSONNEL :

REPRESENTANT LEGAL : PERE ☐ MERE ☐ AUTRE ☐

Nom et prénom :

TEL où joindre en cas d'urgence.....

e.Mail

DIPLOMES EQUESTRES ACQUIS.....

N° DE LICENCE

CONDITIONS

Pour pratiquer l'équitation, la Licence fédérale est obligatoire.

Lors de l'inscription, le cavalier doit présenter ou prendre une Licence Fédérale qui donne la possibilité :

- D'une assurance dans tous les Centres affiliés en France ;
- De passer des examens fédéraux ;
- De participer aux épreuves sportives ;

CERTIFICAT MEDICAL : Un formulaire de la FFE vous sera remis à réception de la Licence



Le

Signature :

REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE I : Le présent Règlement intérieur a pour objet de définir les règles de bon fonctionnement du Poney club

ARTICLE II: Admission des membres

une fiche d'inscription est à remplir le jour de l'adhésion. Tout adhérent doit posséder la licence de la FFE. Un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'Équitation doit être établi par le médecin traitant via le document joint par la licence fédérale.

Les cartes de 10h ou cartes d'essais sont payables d'avance.

Les forfaits annuels sont payables mensuellement par 10 chèques d'avance ou par 10 virements bancaires à l'adresse ci-dessous. Merci de nous joindre un justificatif de virements

ATTENTION : le forfait annuel est un engagement pour une année la somme que vous payez mensuellement est une facilité de paiement, sauf contrindication du médecin, il vous sera demandé d'honorer vos règlements tout au long de l'année de pratique

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1090 7006 2023 0211 0264 729

Code Banque

10907

Code Guichet

00620

N° du compte

23021102647

Clé RIB

29

BIC (Bank Identification Code)

CCBPRPPBDX

Domiciliation/Paying Bank

BPACA LA TREMBLADE PAST.

ARTICLE III: Absences

Dans le cadre des forfaits annuels, 1 absence sera acceptée par mois et pourra être rattrapée durant le mois encours ou durant les vacances scolaires. Toute absence non excusée au minimum 24 heures avant la reprise, ne sera pas rattrapable. En cas de maladie ou d'accident, il sera exigé un certificat médical.

En cas de maladie ou d'accident entraînant une absence prolongée, les séances manquées seront rattrapables sur des stages lors des vacances scolaires. (aucun remboursement de pourra être réclamé). Les cartes de 10h ne sont pas concernées par cet article. Il est rappelé que les cartes de 10h sont valables 4 mois.

ARTICLE IV: Organisation et Responsabilités

La durée des séances est de 1h30 à poney, de 1h00 pour les babies et de 3h00 pour les stages. En dehors de ces horaires la direction du Poney club de pourra être responsables des enfants restant sur les lieux.

ARTICLE V : Site internet et droit au respect de la vie privée

Le petit Carrousel étant doté d'un site internet, des photos des enfants lors de l'activité pourront y être publiées. En raison de la loi sur l'audiovisuel et le respect de la vie privée et afin d'éviter tout malentendu, nous vous invitons à cocher une des cases ci-dessous

☐

autorise

☐

n'autorise pas la publication de photos de son enfant sur le site internet du poney club

Le/...../20..... *Nom et Signature précédé de la mention « lu et approuvé »*



Le Petit Carrousel – Entreprise Individuelle N° Siren : 490816667

